

REPUBLIQUE FRANCAISE  
COLLECTIVITE DE SAINT BARTHELEMY



Service Communication

La Collectivité de Saint-Barthélemy vous informe que votre projet « Making StBarths Green Again » a été certifié comme étant conforme à la Charte de la Collectivité de Saint-Barthélemy sur les donations suite l'ouragan IRMA.

Vous pouvez dès à présent utiliser dans votre communication le label de certification de la Collectivité.

Votre projet sera mis en avant sur un site créé par la Collectivité de Saint-Barthélemy « Saint Barth Fondation » [www.stbarthfondation.com](http://www.stbarthfondation.com)

Nous vous rappelons que les projets ne peuvent être qu'à but philanthropique et non-commercial. La Collectivité de Saint-Barthélemy se réserve le droit de retirer ou de refuser une certification s'il existe un doute sur le caractère philanthropique du projet.

SAINT BARTH FONDATION



Vice-Président en charge de la Communication